

Les eaux usées

Projet commun de \$6.5 millions en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH. — Les dirigeants municipaux de Saint-Joseph, Vallée-Jonction et l'Enfant-Jésus auront à se prononcer bientôt en rapport avec la réalisation d'un projet en commun pour l'assainissement des eaux usées de leurs localités, dans le bassin de la rivière Chaudière.

Les coûts de l'ensemble de ce projet nécessiteraient des investissements de \$6,490,000 dont

environ 85 pour 100 seraient subventionnés par le gouvernement du Québec.

L'avantage de la mise en chantier d'un tel projet en commun par ces trois municipalités se situerait au niveau des coûts d'exploitation et d'entretien, a indiqué, hier, au SOLEIL, M. Evariste Normand, attaché politique responsable des dossiers de l'assainissement des eaux au Québec.

Selon un rapport préparé par l'ingénieur Jean-Pierre Beaumont,

du ministère de l'Environnement au programme d'assainissement des eaux, un tel projet en commun permettrait la construction d'étoangs aérés à mi-chemin entre Saint-Joseph et Vallée-Jonction du côté est de la rivière Chaudière, là où il existe un plateau naturel situé en dehors de la zone du risque d'inondation.

Le seul obstacle à la réalisation d'une telle projet, advenant que les trois municipalités soient d'accord, c'est que cet endroit est compris

dans la zone agricole et qu'avant de procéder à des travaux, il faudra que le CPTA accepte de retrancher six hectares de terrains de sa zone.

La solution retenue par l'ingénieur Beaumont nécessiterait des investissements de \$3,468,500 pour Saint-Joseph, \$1,728,300 pour Vallée-Jonction et \$1,293,200 pour l'Enfant-Jésus. La participation financière de chacune de ces municipalités serait respectivement d'environ \$520,275, \$237,200 et \$192,300.

En commun

Tout en admettant que ce projet en commun pour l'assainissement des eaux usées de Saint-Joseph, Vallée-Jonction et l'Enfant-Jésus comporte des travaux exclusifs à chacune des municipalités, l'ingénieur Beaumont indique dans son rapport que certains travaux seront exécutés en commun par les trois municipalités.

Advenant que ces municipalités soient d'accord pour la réalisation d'un tel projet, a-t-on

appris, il se pourrait grandement que les travaux s'effectuent sur une période de 30 mois à compter d'août 1984.

Le programme de dépollution de la rivière Chaudière est sur la bonne voie, car jusqu'à maintenant toutes les municipalités du tronçon de ce cours d'eau entre le Lac-Mégantic et ses affluents, jusqu'à Saint-Georges, ont déjà signé des conventions d'assainissement avec le ministère québécois de l'Environnement.

Ancienne-Lorette Equipe du renouveau et de l'expérience (Pageau)

par Pierre-Paul NOREAU

Le maire Marcel Pageau a officiellement présenté son équipe de cinq candidats à la presse, hier, qualifiant celle-ci de "renouveau et de l'expérience".

A l'exception du candidat Maurice Gingras (quartier Saint-Jean-Baptiste) qui a siégé deux ans, à la fin des années soixante, à la table du conseil municipal de l'Ancienne-Lorette et, bien sûr, à l'exception de M. Pageau (conseiller municipal de 1962 à 1968 et maire depuis), les autres candidats de l'équipe sont des nouveaux venus dans l'arène politique.

Dans le quartier Saint-Jacques, M. Ralph Rae, un directeur de magasin, est présenté comme le représentant des gens d'affaires. M. Jimmy Lemelin, un professionnel au ministère des Affaires municipales et candidat dans Des Pins, aura sa valeur au chapitre des lois municipales, selon M. Pageau.

"Les gens de la base" sont représentés selon le maire, par M. Léo

Careau, un machiniste qui revendique le siège de conseiller dans Notre-Dame. Son coéquipier, M. Michel Debois, dans Saint-Olivier, mettra à profit sa connaissance des sciences comptables tout particulièrement lors des budgets, estime le chef de l'équipe. Enfin, M. Gingras, un libraire, est particulièrement sensibilisé à la dimension socio-culturelle.

Le quartier Saint-Paul est laissé vacant. "On ne fait pas d'élection simplement pour faire des élections. J'ai oeuvré durant plusieurs années avec le candidat André Côté et, en conséquence, nous avons décidé de ne pas lui faire opposition" a pris soin d'écrire M. Pageau dans son dépliant publicitaire. M. Côté lui aussi à la table du conseil depuis 1968 se présente comme indépendant.

M. Pageau explique d'autre part qu'il n'y a aucun conseiller sortant dans son équipe tout simplement parce qu'il a dû agir comme arbitre entre les groupes

tout particulièrement au cours des trois dernières années.

Maintenir nos services

M. Pageau et son équipe active au sein de l'organisation des sports à l'Ancienne-Lorette, chercheront comme conseil municipal, à maintenir la qualité des services à leur niveau actuel, tout en contenant le taux de taxes pour qu'il soit le plus acceptable possible. M. Pageau n'a fait aucune promesse des grands projets ou d'équipements supplémentaires.

Travailler à obtenir la part qui revient aux Loretains du côté des gouvernements, administrer efficacement pour la qualité et l'efficacité des services, utiliser toutes les ressources, poursuivre l'action dans les loisirs, encourager le bénévolat, maintenir le droit de parole et fournir l'information et respecter la qualité de la vie sont autant d'engagements pris par les membres de l'équipe du maire Marcel Pageau pour favoriser l'élection de ses membres.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
M. Marcel Pageau cherchera à maintenir la qualité des services tout en contenant le taux des taxes.

Pavillon Toupin Propos rassurants de la direction

par Guy BENJAMIN

DONNACONA. — "La gastro-entérite causée par le microbe connu sous le nom de shigelle doit être prise au sérieux, mais il ne faut surtout pas paniquer."

Voilà les propos rassurants que tenait le docteur Jacques Ringuette, du département de santé communautaire du Centre hospitalier de l'université Laval, hier après-midi, lorsqu'il a été invité par LE SOLEIL à expliquer davantage les 31 cas de shigellose qui perturbent grandement la vie au pavillon Toupin, à Donnacona.

Rappelons qu'à cause de cette maladie, la quarantaine a été imposée au Centre d'accueil et de réadaptation pour handicapés mentaux depuis la fin du mois d'août et la situation ne devrait pas revenir à la normale avant au moins six semaines.

Le docteur Ringuette a tenu à rassurer la population en précisant qu'il ne s'agit pas d'une maladie si mystérieuse et si rare, comme l'ont laissé entendre certaines personnes.

"La shigellose est une maladie bien connue au Québec et il ne faut surtout pas croire qu'elle est dangereuse," d'ajouter le docteur Ringuette.

"Si la quarantaine a été imposée et si des mesures d'asepsie très sévères ont été prises, ce n'est pas à cause de la gravité de la maladie, mais bien en raison de la facilité avec laquelle le microbe se transmet, particulièrement dans ce genre d'établissement", de préciser le docteur.

Et selon les propos du docteur du CHUL, il est normal que cette maladie se retrouve surtout dans des institutions où se côtoient beaucoup de personnes incontinentes. "Et ça ne se produit pas plus souvent simplement parce que les mesures d'hygiène sont très bonnes dans ces établissements."

Donc, pour le docteur Ringuette, il n'y a pas lieu de s'alarmer et de croire à une épidémie, puisque la maladie est sous contrôle au pavillon Toupin.

André Roy reste dans la course

Le candidat à la mairie de l'Ancienne-Lorette, M. André Roy, a vivement réagi à la déclaration du conseiller Jean-Roch Côté qui annonçait cette semaine son retrait de la course.

"Je serai dans la course à la mairie jusqu'à la fin et il n'est pas question de me rallier à MM. Loranger ou Pageau" écrit M. Roy dans un communiqué, pour répondre aux soupçons du conseiller Côté quant à une connivence entre le

candidat Roy et le maire sortant Marcel Pageau. Quant au retrait de M. Jean-Roch Côté, il apparaissait aux yeux de M. Roy tout à fait prévisible, compte tenu de la pétition d'appui des membres du "comité des payeurs de taxes" à M. Emile Loranger. "Il s'agissait d'un coup bas et anti-démocratique comme le qualifiait lui-même M. Côté au début de la semaine" a expliqué le candidat Roy, conseiller sortant.

Démission de de Bané demandée à Rimouski

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI. — C'est au cours des prochains jours que le président du Conseil économique de Rimouski, M. Pierre Bérubé, doit adresser une lettre au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, pour lui demander de démettre M. Pierre de Bané de ses fonctions de ministre pour raison d'incompétence.

Cette demande comme on le sait, réfère à l'information non démentie que l'on songe à construire des infrastructures portuaires à la Pointe-aux-Senelles pour desservir le Centre de recherche Maurice-Lamontagne.

Le Conseil économique de Rimouski estime que la construction d'un nouveau quai serait un gaspillage éhonté de fonds publics, alors que les infrastructures de Rimouski-Est et de Pointe-au-Père sont largement sous-utilisées.

Le Conseil économique exprimait aussi l'avis que si un cadre d'entreprise le moins sérieux agissait de la sorte, il se verrait siné die remercié de ses services pour incompétence, et c'est pourquoi il demande également le congédiement du ministre de Bané.

A ce sujet, il n'a pas été possible de rejoindre hier le ministre de Bané ni la députée de Rimouski, Mme Eva Côté, mais le président de l'Association libérale du Canada pour le comté de Rimouski, M. André Chénard, a rappelé que lors du congrès de la section Québec du PLC tenu à Montréal au début d'octobre, une résolution a été adoptée, laquelle demande qu'une étude soit entreprise sur l'intégration du quai de Pointe-au-Père au

Centre national de recherche maritime, en complémentarité avec l'INRS et son groupe de chercheurs scientifiques, plutôt que de mettre en place un autre quai. Mais le Conseil de développement économique de la Mitis (CODEM), voit d'un mauvais oeil l'intervention du Conseil économique de Rimouski. Le président du CODEM, M. Charles Turoctte, dit en effet que la démarche du Conseil économique de Rimouski, loin d'aider à la naissance d'un ins-

trument majeur de développement, ne fait qu'ajouter aux difficultés d'implantation d'un projet d'une telle envergure. Le CODEM, dit-il, favoriserait plutôt une démarche de concertation où les organismes régionaux et la population contribueraient à la réalisation de ce projet moteur pour le développement régional.

CHAMBRE DE COMMERCE - IMMOBILIERE F.O.Y.

MONSIEUR YVES GIROUX, vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche à l'Université Laval, sera le conférencier invité lors du "Lunch-rencontre" qui se tiendra le lundi 17 octobre 1983, à 12:00 heures, au restaurant Le Vice-Recteur, Motel Universel, 2300, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy. Monsieur Giroux nous entretiendra de la problématique d'implantation des parcs technologiques.

Coût: 125 membres, 15\$ non-membres.
Réservations: 651-7181

CONFÉRENCE

L'ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C. présente une conférence publique le samedi 15 octobre 1983, à 20 heures, au CEGEP Ste-Foy, salle A-216.

M. Robert Blais sera le conférencier invité.

Titre: Si tu veux la paix, prépare-la...

Entrée: 3,50\$

Informations supplémentaires: C.P. 112, Scribe A Limoilou, Québec G1L 4T8

Black & White

Un vin blanc importé de Kendelemann.

sélectronic Panasonic

Télécouleur 20"

Contrôle couleur pilote Panasonic N° PC-2012. Tube image QUINTRIX II pour une mise au point précise et une image nette.

499\$

NOUVEAU

OMNI COMPOSANT TV-VIDÉO

Pour ceux qui désirent plus qu'un simple téléviseur, le tout nouveau système OMNI de qualité Panasonic s'impose. L'écran moniteur offre une image 20% supérieure à la télé conventionnelle et s'adapte à tout équipement vidéo, magnétoscope, jeux, ordinateur, chaîne stéréo, etc. Syntonisateur 127 canaux, contrôle à distance et enceintes acoustiques séparées.

• Québec, 600, Bevelière, 685-2525 • Ste-Foy, 2651, Hochelaga, 658-4535 • Charlesbourg, 5585, 1^{re} Av., 626-4841 • Lévis, 565, Trans-Canada, 837-6525 • Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172, St-Benoît P., 629-2300 • Jonquière, 2398, St-Dominique, 547-2746 • Alma, Carrefour Alma, 668-8285

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Champignon de 38 pouces à Lévis

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Une dame de la rue Champagnat à Lévis, Mme Gaston Hamel, a failli battre un record en récoltant un champignon de 38 pouces de circonférence sur le parterre de la demeure familiale. Elle en a fait cependant les délices des siens et de quelques amis de la famille, en fin de semaine.

Il ne manquait que trois pouces pour avoir le record québécois; ce qui aurait pu être atteint en gardant le champignon au sol pendant trois jours additionnels. Le végétal récolté pesait quand même cinq livres et il avait neuf pouces de hauteur.

Mme Hamel ne se doutait pas de l'importance de son geste, quand elle a préparé une petite fête pour la dégustation de ce fameux champignon géant de type "vesse-de-loup", un beau champignon blanc de forme presque ronde et au goût exquis. Ce sont des amis participant à la fête, dimanche, qui lui ont appris qu'elle venait bien près de gagner un prix.

Mme Hamel a déclaré au SOLEIL qu'elle se promettait bien de se reprendre l'an prochain. Annuellement, en effet, elle récolte un végétal de cette variété sur la pelouse, en arrière de la maison. C'était la première fois, cependant, qu'elle le laissait grossir autant. Elle espère réussir, l'an prochain, si la prochaine "vesse-de-loup" est aussi bien pourvu en racines, comme c'était le cas cette fois-ci.

Mme Gaston Hamel, de Lévis est une fer des champignons et elle est comblée puisqu'elle en a plusieurs sortes sur son parterre. Elle a déjà suivi deux sessions de cours de mycologie à l'université Laval, de rte n'a aucune difficulté à identifier les champignons comestibles.

Elle conseille aux gens qui ont aussi des champignons sur leur propriété et qui ne sont pas en mesure de les identifier de ne pas se gêner pour demander l'aide spécialistes à l'université Laval. Chaque lundi soir, nous pouvons consulter ces mycologues, au pavillon Comtois.

Cours aux élus municipaux

Sous le thème "élu pour décider", des sessions de perfectionnement pour les élus municipaux se tiendront au cours du mois de décembre et jusqu'au milieu de février 1984. Le projet a été mis de l'avant par le ministère des Affaires municipales et l'Union des mu-

nicipalités du Québec, de façon à permettre aux élus municipaux d'être plus aptes à prendre des décisions en matière de gestion.

Plus de 6,000 emplois municipaux

En vertu du programme d'initiatives municipales pour l'emploi (PRIME), le ministère des Affaires municipales a alloué \$45,692,000 en subventions aux municipalités du Québec pour la création de 6,094 emplois provisoires pour 1,324 projets. Dans la seule région 03, 358 projets ont été agréés, créant 1,242 emplois, grâce à une aide financière de \$9,585,000.

demain samedi

VOYEZ LE CAHIER PUBLICITAIRE DE
• IGA
• SEARS
INSÈREZ DANS CE JOURNAL



Le travail pourrait reprendre dès lundi dans les entreprises de métallurgie de la région de Québec à la suite d'une entente intervenue mercredi.

Retour au travail dans la métallurgie à Québec

Le travail pourrait reprendre lundi dans les quatre entreprises de métallurgie S. Huot, F.-X. Drolet, Alfred Després et Samson à Lévis en grève depuis le 27 juin.

Les quelque 160 travailleurs de ces établissements ont en effet accepté mercredi soir au cours d'assemblées générales les dernières propositions patronales formulées mercredi matin lors d'une rencontre de conciliation. Dans l'ensemble, les travailleurs ont accepté les offres à 78 pour 100.

Selon les quelques explications fournies par un conseiller syndical à la CSD, centrale à laquelle sont affiliés ces travailleurs, M. Jean-Luc

Deschênes, les dernières propositions patronales contenaient des améliorations mineures à une offre patronale que les travailleurs avaient rejetée en août.

La durée de la grève, 16 semaines, expliquerait en grande partie la décision des travailleurs d'accepter les dernières offres patronales.

Les représentants des deux parties s'affairaient actuellement à négocier un protocole de retour au travail. A moins d'événements pour l'instant imprévisibles, on estime que le retour au travail pourrait s'effectuer lundi.

Commerce relancé à St-David

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le commerce de fruits et légumes en gros des frères Réjean et Clermont Drouin, de Saint-David, sera définitivement relancé le lundi 17 octobre. Les deux hommes d'affaires viennent de racheter les actifs qui avaient malheureusement sombré dans la faillite de la Fédération des magasins Coop, en juillet 1982.

Car l'entreprise R. Drouin et Frère Inc. était devenue la propriété de la Fédération des magasins Coop en janvier 1980. Le volume d'affaires y était alors de \$12 millions, annuellement. MM. Drouin étaient demeurés à la direction du commerce qu'ils avaient fondé quinze ans au-

paravant, et ils y avaient maintenu la rentabilité.

Aussi grande avait été la déception causée par la surprenante fermeture, l'année dernière, autant est considérable l'enthousiasme marquant ce nouveau départ d'une entreprise qui générerait 45 emplois directs quand le glas de la fédération a sonné.

Le gérant Bernard Breton a repris son poste aux côtés des frères Drouin, cette semaine, pour appeler au travail une trentaine de travailleurs et préparer la réouverture de l'entreprise située au 677 de la route 132, à Saint-David. R.C. Drouin et Frère (1983) Inc. n'entrevoit aucune difficulté à reconquérir immédiatement une bonne part du marché dans la région de Québec.

Rive-Sud: nouvel horaire pour le transport adapté

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec annonce un nouvel horaire à l'intention des personnes handicapées qui ont à utiliser le service de transport adapté.

Du lundi au jeudi, inclusivement, le minibus muni d'une rampe électrique est maintenant accessible entre 7h30 et 23h. Le vendredi, le service se termine à 23h30.

Le samedi, ce service est assuré entre 8h30 et 10h, puis de 15h30 jusqu'à minuit.

La Rive-Sud a son service de transport

adapté depuis le 11 février 1982. M. Mario Sirois de la CITRSQ a mentionné que 121 personnes y sont inscrites. Un comité de sélection établit l'admissibilité.

Les personnes dont l'état ne permet pas d'utiliser le transport en commun peuvent demander un formulaire d'inscription au service de transport adapté à la CITRSQ. Le numéro de téléphone est 837-2402.

Les réservations pour ce transport doivent être faites 24 heures à l'avance. La priorité est donnée aux déplacements à l'intérieur des limites de Lévis, Lauzon, Saint-David, Saint-Romuald et Charny. Quand le minibus est disponible, il peut aussi se rendre à Québec, Sillery ou Sainte-Foy.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Dieu de miséricorde

Les professionnels de la santé pourront rencontrer deux médecins français qui traiteront le sujet: "Le Dieu de miséricorde et la souffrance", lundi à 20h, au monastère des Augustines, 75 rue des Remparts. Pour détails, composez 681-8219.

Epidémies

M. Réjean Lemoine traitera des épidémies et de leurs conséquences sur le développement urbain, mardi à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Foy.

Fabrique Saint-Malo

Une soirée récréative au profit de la fabrique Saint-Malo aura lieu demain à 21h, au centre Mgr-Bouffard, 295 rue Marie-de-l'Incarnation.

Famille et foi

L'ouverture des sessions "Famille et foi" au Montmartre canadien, 1669 chemin Saint-Louis à Sillery, aura lieu dimanche de 13h45 à 17h. Les séances seront gratuites.

Futurs mariés

Une série de six rencontres pour les couples qui prévoient se marier au cours de l'hiver ou de l'été débutera dimanche à 19h30, au sous-sol de l'église Saint-Joseph, 645 rue Châteauguay à Québec. Pour détails, joindre Carole Bureau à 687-4180.

Histoire du Québec

La Ligue catholique féminine tiendra une causerie-échange sur la petite histoire du Québec avec Mme Emilia Bolvin-Allaire, mardi à 14h, à la salle Saint-Louis de l'hôtel Hilton. Pour réservation, joindre Mme Rolande Fortier à 683-5247.

Horticulture

La Société des amis du jardin Van den Hende tiendra une journée d'initiation à l'orchidée, dimanche de 13h à 16h au local 3408 du pavillon Comtois, et une séance de gesnéri-Québec, lundi à 19h45 au local 2107 du pavillon Comtois de l'université Laval.

Kermesse

Une kermesse au profit d'une garderie communautaire aura lieu au sous-sol de l'église Saints-Martyrs-Canadiens, samedi de 16h à 18h et dimanche de 9h à 12h.

Littérature brésilienne

Le Cercle Cervantes-Camoens présentera une causerie en portugais sur la littérature brésilienne, lundi à 20h30, au pavillon De Koninck de l'université Laval. Pour détails, composez 683-1961.

Musique

Le Centre Eckankar de Québec au 833 rue Marguerite-Bourgeoys, 2e étage, tiendra des séances d'étude à 20h, dimanche: "Musique, source de découverte", lundi: "La clé des mondes secrets" et mardi: "L'imagination, une voie vers la liberté". Les entrées seront gratuites. Pour détails, composez 687-3029.

Plan Nagua

Le plan Nagua lance une campagne de récupération des vieux annuaires téléphoniques pour aider des paysans de la république dominicaine. Pour dépôts, composez 688-4256.

Photographie

Une rencontre gratuite pour revoir les 40 premières années de la photographie à Québec (1839 à 1880) aura lieu lundi à 20h, à l'amphithéâtre du complexe "G", 1035 rue de la Chevrotière. Pour détails, composez 694-9750.

Portes ouvertes

Pour le 375e anniversaire de la ville de Québec, l'Hôtel-Dieu de Québec ouvrira ses portes au public dimanche de 13h à 17h.

Réunions

Le Cercle de l'AFEAS-Limoilou tiendra sa réunion mardi à 20h, à la salle Christ-Roi, 3065 sur la 2e Avenue. Pour renseignements, composez 524-6583.

La réunion générale annuelle des membres des Tourbillons de Beauport aura lieu lundi à 19h30, au centre des loisirs Sainte-Gertrude. Pour détails, composez 663-0639.

L'Association du diabète de Québec se réunira mardi à 19h30, au CHUL, 2705 boulevard Laurier à Sainte-Foy, pour étudier l'alimentation des diabétiques.

Le comité de la joujoutheque de Lévis organise une séance d'étude sur l'éducation à la sexualité pour lundi à 20h, au centre culturel de Lévis.

La réunion de l'AFEAS-Charlesbourg aura lieu mardi à 20h, à la salle communautaire, 4205 rue Des Roses, quartier Orsainville à Charlesbourg. Il sera question de l'isolement des femmes au foyer. Pour détails, joindre Thérèse Cantin à 623-4774.

L'Association coopérative féminine de Charlesbourg tiendra sa réunion mardi à 20h, au sous-sol de la caisse populaire, entrée rue Loyola. Pour détails, joindre Mme Pauline Couto à 626-9481.

Roulathèque

Le Club des handicapés en marche de la Rive-Sud ouvrira une roulathèque sur le boulevard Montmorency à Beauport, samedi. Le rendez-vous des membres sera à la Traversée de Lévis à 12h30. Pour détails, joindre soeur Marie-Paule Beaudoin à 837-9753.

Tricentenaire

A l'occasion du tricentenaire de la communauté des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier, les professeurs qui ont enseigné dans l'une ou l'autre de leurs écoles de la ville de Québec sont invités à la rencontre amicale de dimanche à 13h30. Pour détails, composez 681-7361.

LE SOLEIL

vous propose les Annonces classées pour:

VENDRE, ACHETER, LOUER, EMBAUCHER, ETC.

5 708 512 LIGNES D'ANNONCES CLASSÉES^①

Autant de débouchés pour vos produits et services, autant de possibilités pour vous de TROUVER ce que vous cherchez dans une foule de domaines.

① CONPA 1982



En tout temps, les Annonces classées travaillent pour vous... Profitez-en!

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Elections à Cap-Rouge Indépendante sur les rangs

par Mario CAOQUETTE

Le besoin en loisirs pour les enfants et les adolescents et le respect de l'environnement sont les deux principaux sujets de préoccupation de Mme Marthe Gilbert-Bégin, candidate indépendante au poste de conseiller, dans le district no 5 de la ville de Cap-Rouge.

Mme Gilbert-Bégin estime que les enfants ont besoin d'une piscine, d'un stade couvert et de services de bibliothèque; elle relève des entorses, à la qualité d'un environnement, faites par la municipalité de Cap-Rouge elle-même, tel le dépôt situé en face des condominiums sur le boulevard Chaudière.

La candidate croit qu'il serait bon qu'il y ait une "opposition" à Cap-Rouge: à ce titre, outre la représentation de son quartier, elle s'engage à consulter si elle est élue, tous les citoyens qui ne sont pas satisfaits du traitement des dossiers

tel que fait par le parti au pouvoir.

Mme Gilbert-Bégin est secrétaire à l'université Laval et étudiante en administration au même endroit. Elle est membre du conseil d'administration de la Case populaire de Cap-Rouge et présidente du club social de la ville depuis deux ans. Elle assiste aux réunions du conseil municipal depuis un an; dans un des dossiers "chauds" de l'heure, elle souligne son opposition à l'expropriation du restaurant le Saint-Brieuc, qui doit permettre l'aménagement d'une voie d'accès à la marina que Cap-Rouge envisage construire en prévisions de la venue de nombreux voiliers en 1984. L'expropriation, dit-elle, serait aux frais des contribuables de Cap-Rouge.

Deux autres citoyens auraient aussi manifesté leur intention de se porter candidat indépendant dans des districts contigus, soit Mme Madeleine Rioux dans le strict no 4 et M. Michel Gagnon dans le district no 6.



Mme Marthe Gilbert-Bégin, candidate à un poste de conseillère municipale à Cap-Rouge.

Sexagénaire tué par un arbre

BAIE-SAINT-PAUL — Un citoyen de Baie-Saint-Paul a été tué par un arbre qu'il venait d'abattre dans un bois situé en arrière de son domicile. M. Joseph Lavoie était âgé de 66 ans. La Sûreté du Québec précise que la victime fut trouvée par ses enfants, vers 17h, et que sa mort fut constatée à l'hôpital de cette municipalité. Des agents du poste de la SQ à Baie-Saint-Paul se sont rendus sur les lieux et ils ont ouvert une enquête à la requête du coroner. Il y a tout lieu de croire qu'il s'agit d'un pur accident.

A Québec jusqu'à dimanche

Le voilier Empire Sandy est finalement arrivé

Le trois-mâts goélette Empire Sandy est finalement arrivé au Vieux-Port de Québec, hier matin, pour une visite de courtoisie de trois jours.

Mesurant exactement 196 pieds hors tout, le plus grand des voiliers canadiens devait faire son apparition à Québec dimanche dernier. Son retard de quatre jours est dû au bris d'une bôme et d'une



L'Empire Sandy est à Québec depuis hier matin. La population pourra voir ce trois-mâts goélette jusqu'à dimanche matin, dans le bassin intérieur du Vieux-Port de Québec.

Le trois-mâts quittera donc Québec sans voiles, dimanche matin, pour reprendre la route à l'aide des moteurs, comme il a dû le faire pour son trajet Kingston-Québec.

Les gens qui s'attendent à voir un voilier superluxeux seront déçus. Après avoir effectué des excursions pendant tout l'été à partir de Toronto, l'Empire Sandy a été complètement dégrainé de ses tapis et meubles pour subir d'autres rénovations jusqu'à son arrivée en Jamaïque, dans un ou deux mois. Ce n'est qu'à ce moment que le bateau reprendra son allure de voilier de croisière.

D'autres escales sont prévues, notamment à Halifax, Norfolk (Virginie) et Miami.

Déplaçant 600 tonnes et complètement en acier, l'Empire Sandy a été construit en Angleterre, en 1943.

C'était alors un petit cargo, mû par des moteurs. Les modifications pour le transformer en goélette, entreprises, à la fin des années 1970, auront coûté environ \$1 million à un groupe de Torontois.

Ses trois mâts s'élèvent à 116 pieds au-dessus du niveau de la mer et ses 14 voiles couvrent une superficie de 10,000 pieds carrés.

Le capitaine, M. Norm Rogers, est l'un des actionnaires majoritaires du voilier qui doit en principe venir se joindre aux autres grands voiliers des différents pays, lors du rassemblement de juin 1984, devant Québec.

La population de Québec et des environs pourra voir le trois-mâts goélette dans le bassin intérieur du Vieux-Port de Québec jusqu'à dimanche matin, à 3h.

Un projet en commun sur la Rive-Sud progresses lentement

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les conseils municipaux de Charny et de Saint-Romuald seraient d'accord pour la création d'un corps policier intermunicipal, avec les villes de Bernières et de Saint-Nicolas, si une étude à être réalisée par la Commission de police du Québec, indique des avantages certains. Mais, la discussion durera encore plusieurs mois.

Les municipalités de Bernières et de Saint-Nicolas, qui viennent tout juste de franchir le cap des 5,000 habitants, le nombre déterminé par la loi 48 pour obliger la mise sur pied d'un service municipal de police, s'apprentent à demander une dispense, pour l'année 1983, au ministre de la Justice du Québec.

Les édiles de ces deux localités, en voulant gagner du temps, se préparent aussi à demander aux conseils municipaux de Charny et de Saint-Romuald s'ils sont d'accord avec la formulation d'une résolution visant à demander à la Commission de police d'aller étudier les besoins sur le territoire et de faire des recommandations indiquant les avantages et les inconvénients d'un seul corps policier ou d'un service distinct pour chaque localité.

Quelques mois se sont déjà écoulés, sans que le dossier ait progressé de façon appréciable, depuis que la Commission de police a avisé les conseils municipaux de Bernières et de Saint-Nicolas, au printemps dernier. A la fin de juin, ces deux conseils ont demandé l'accord de Charny et de Saint-Romuald pour qu'une éventuelle étude soit étendue sur tout ce territoire; ce qu'ils ont obtenu à la mi-septembre, ces dernières villes étant en effet intéressées de savoir si la création d'un service intermunicipal de police serait plus avantageux et moins onéreux que le service qui est actuellement donné sur ces territoires respectifs.

La demande d'une étude ne sera probablement pas adressée à la Commission de police avant quelques semaines, puisque les édiles de Bernières et de Saint-Nicolas se proposent maintenant de consulter les deux villes voisines en ce qui concerne la manière de rédiger la lettre.

Les conseils municipaux de Bernières et de Saint-Nicolas ne voient certes aucun intérêt à ce que ce dossier évolue rapidement. C'est une question d'économie, le service de police étant bien assuré par la Sûreté du Québec.

On observe...

Ils ne peuvent l'admettre ouvertement, mais il est évident que ce que les élus municipaux attendent, c'est de connaître comment va être réglé le cas de Saint-Jean-Chrysostome, une municipalité qui a maintenant 8,000 habitants et qui attend toujours une réponse à sa demande d'exemption adressée au ministre de la Justice, il y a déjà huit mois.

Si la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome réussit à obtenir un renouvellement de l'exemption de créer un corps policier, il pourrait bien en être de même pour celles de Bernières et de Saint-Nicolas... Cela ferait abandonner, pour un bout de temps, la question de former un corps policier intermunicipal.

Ce qui avait été le cas, en 1976, quand la Commission de police avait recommandé un regroupement des corps policiers des villes de Charny et de Saint-Romuald et une location de service dans les localités de Saint-Nicolas et de Saint-Jean-Chrysostome. Pour un service de 24 heures par jour, il était alors suggéré de doubler les effectifs et d'augmenter les budgets de 20 pour 100 dans les deux villes, qui étaient pourtant satisfaites des services existants. La recommandation avait été vite reléguée aux oubliettes.

Réserve écologique

SHERBROOKE (PC) — Une réserve écologique sera aménagée à l'intérieur des limites d'un parc provincial, au mont Mégantic, en Estrie. Cependant, les deux ministères impliqués, celui de l'Environnement et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ne s'entendent toujours pas sur la responsabilité de la gestion de la future réserve et du futur parc.



corne (deux longues pièces de bois, l'une horizontale et l'autre oblique, servant à soutenir les voiles).
L'incident est survenu sur le lac Ontario et la goélette a dû faire escale à Kingston pour prendre livraison des pièces à changer; les réparations seront effectuées en faisant route vers le Sud, où l'Empire Sandy a été affrété pour l'hiver.

Les étoiles **SICO** en vedette cet automne

Une couche
Email ultra-brillant
d'intérieur à l'alkyde
150-111

20,99 \$*
ou moins les 4 litres

Une couche
Email fini perle
d'intérieur à l'alkyde
120-111

20,99 \$*
ou moins les 4 litres

Une couche
Email semi-lustré
d'intérieur au latex
162-111

20,99 \$*
ou moins les 4 litres

Une couche
Email semi-lustré
d'intérieur à l'alkyde
130-111

20,99 \$*
ou moins les 4 litres

Une couche
Email veloute
d'intérieur au latex
161-111

19,99 \$*
ou moins les 4 litres

*Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel moyennant un léger supplément.

Pour chaque contenant vendu durant cette promotion, SICO versera un montant au Téléthon des Étoiles.

Juneau & Frères Inc. 550, 3e Avenue Québec Tél.: 524-2502	Matériaux J.-E. Fortier Inc. 236, Commerciale St-Henri, cté Lévis Tél.: 882-2231	Quinc. Martel Ltée 720, 9e Avenue Charny Tél.: 832-8095	Quincaillerie P.-H. Villeneuve Inc. 255, av. Giguère Vanier Tél.: 681-0555	Couvre-Plancher du Château Inc. 170, boul. St-Joseph Charlesbourg Tél.: 626-7358	Décor Nouvelle Vague (1979) Inc. 550, boul. Hamel Québec Tél.: 525-7218	Quincaillerie J.A.R. 469, boul. Bastien Neufchâtel Tél.: 845-0829
Quincaillerie St-Vallier Enr. 850, St-Vallier ouest Québec Tél.: 683-1761	Quincaillerie Harvey Inc. 2425, Père-Lelièvre Duberger Tél.: 681-6261	Quincaillerie Maurice (1980) Inc. 423, route 138 St-Augustin Tél.: 878-2023	Nap. Montreuil Enr. 1510, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-2365	Quincaillerie St-Louis-de-France Enr. Place St-Louis-de-France 2900, chemin St-Louis Ste-Foy Tél.: 656-9503	Nap. Boily Inc. 4094, boul. Ste-Anne Beauport Tél.: 667-7851	Quincaillerie Chouinard 1403, Provencher Cap-Rouge Tél.: 653-7446
Quincaillerie J.-A. Labege Enr. 1201, 1re Avenue Québec Tél.: 529-9683	Quincaillerie Crémazie Inc. 168, Crémazie ouest Québec Tél.: 522-2506	Quincaillerie du Château Inc. 1155, rue Château-Bigot Charlesbourg Tél.: 627-3311	Quincaillerie Giffard Inc. 3275, av. Royale Beauport Tél.: 667-1964	Quincaillerie J.-C. Auclair Enr. 477, boul. Jacques-Bédard Lac-St-Charles Tél.: 849-4225	Quincaillerie Deslauriers Inc. 8465, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 623-1577	Quincaillerie Seigneuriale Inc. 304, Seigneuriale Beauport Tél.: 667-2272
Gaston Ouellet Enr. 72, Côte St-Grégoire Beauport Tél.: 661-6480	Matériaux P.-H. Légalé Inc. 1610, boul. Talbot Stoneham Tél.: 848-3311	Décoration Giroux Enr. 981, av. Royale Beauport Tél.: 664-0696	Quinc. R. MacDonald Enr. 659, rue Notre-Dame Notre-Dame-des-Laurentides Tél.: 849-3245	Quincaillerie ED. Morency Ltée 284, rue Durocher Québec Tél.: 522-5247	Quincaillerie Sioui Village Huron Tél.: 842-1969	Quincaillerie R. Durand Inc. 254, boul. L'Ormière Neufchâtel Tél.: 843-2223
Quincaillerie Sillery Inc. 1341, rue Maguire Sillery Tél.: 527-2822	Quincaillerie R. Durand Inc. 359, rue Racine Loretteville Tél.: 842-3682	Les Quincailleries J.-A. Roy Inc. Lauzon: 837-4759 Lévis: 837-0255 Blenville: 837-0032	Quincaillerie Corriveau (Sillery) Inc. 1744, ch. St-Louis Sillery Tél.: 683-1901	Garon Ltée 2901, chemin Ste-Foy Québec Tél.: 653-7258	Quincaillerie M. Gauvin Inc. 1955, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-1473	Quincaillerie Lavalloise 2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval) Ste-Foy Tél.: 658-0655
		Quincaillerie Ste-Monique 1250, boul. Masson Les Saules Tél.: 871-3823	Matériaux Audet Inc. 4250, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 626-1143	Quincaillerie Bolvin Enr. 1178, 4e Avenue Québec Tél.: 522-3677		

Plaidoirie et réquisitoire au procès Lortie

SAINT-JEROME (d'après PC) — L'attitude cohérente et conséquente de Claire Lortie avant, pendant et après le meurtre de Rodolphe Rousseau prouve que l'avocate avait prémédité son geste. "Elle n'a pas paniqué, elle a planifié, a tout organisé et s'est exécutée".

C'est le blâme sévère qu'a lancé hier le procureur de la Couronne, Me Guy Villemure, pour convaincre les 12 jurés de déclarer Claire Lortie coupable du meurtre avec préméditation de son ami Rodolphe Rousseau, le 13 juillet 1983.

Le réquisitoire de Me Villemure a mis fin à la seconde étape du procès de l'avocate de Saint-Canut. Le juge prononcera aujourd'hui son adresse au jury. Les 12 jurés se réuniront par la suite pour délibérer, avant de conclure à la culpabilité ou à l'innocence de Claire Lortie.

Pour condamner Claire Lortie, a lancé Me Villemure aux 8 hommes et 4 femmes, "vous devez avoir la conviction hors de tout doute raisonnable qu'il n'y a rien de plus raisonnable que le fait que Claire Lortie ait tué Rodolphe Rousseau".

Me Villemure s'est attardé à démontrer

que l'avocate de 33 ans n'avait pas eu un "comportement normal" le jour du meurtre, les jours qui ont précédé le 13 juillet et ceux qui ont suivi.

Il a tenté de détruire l'alibi de Me Lortie, voulant qu'elle ait dépecé et à enterrer le cadavre de son ami Rodolphe Rousseau ne peut laisser aucun doute dans l'esprit du jury, mais la Couronne n'a en aucun temps prouvé que l'avocate de Saint-Canut avait tué et encore moins

prémédité un tel meurtre. Telle est une des cinq raisons "évidentes" soumises par le procureur de la défense, Me Gabriel Lapointe, pour proclamer l'innocence de l'avocate.

Le procureur a tenté de convaincre le jury de "faire appel à votre raison plutôt qu'à vos sentiments" et de blanchir l'avocate des accusations de meurtre avec préméditation qui pèsent sur elle. A la fin

de sa plaidoirie, Me Lapointe a toutefois fait appel à "l'humanisme" des jurés, afin de "laisser cette mère retrouver son enfant car David est tout ce qui lui reste".

Me Lapointe a méticuleusement exposé au jury que Claire Lortie ne disposait d'aucun mobile valable pour assassiner son ancien concubin, le 13 juillet à Saint-Canut.

Il a rejeté un à un les arguments de la Couronne voulant que

l'avocate se soit débarrassée de son ami pour récupérer la demeure qui lui appartenait et pour toucher quelques chèques, au montant de \$1,300, déjà tirés par Rousseau.

La défense s'est longuement attardée sur le fait que la Couronne a bel et bien prouvé que Claire Lortie avait cherché à se débarrasser du cadavre, le 14 juillet, en le dépeçant pour "jeter les morceaux aux vi-

danges" puis en enterrant la dépouille congelée dans un trou situé sur un terrain vacant.

Me Lapointe a concédé que Claire Lortie "aurait pu appeler la police, un frère ou une soeur qui reste tout près" mais a spécifié aux membres du jury "qu'aucun d'entre vous n'a vécu l'expérience d'entrer chez lui et de voir du sang".

En conséquence, "un être humain peut-il être certain qu'il n'au-

rait pas eu la même réaction que Claire Lortie?", a-t-il lancé, dans une envolée qui a semblé saisir les jurés.

La troisième "raison majeure" pour laquelle le jury doit libérer Mme Lortie de tout blâme consiste en "l'absence totale de préméditation", avise le procureur de la défense.

Le quatrième motif invoqué par la défense pour convaincre le jury de déclarer Claire Lortie non coupable

consiste en l'impossibilité physique pour elle de tuer un homme, de transporter son cadavre et de le soulever pour le basculer dans un congélateur.

L'absence d'agressivité et de mauvaises relations dans le couple Lortie-Rousseau reste le cinquième argument de Me Lapointe pour défendre sa cliente de l'accusation de meurtre avec préméditation.

Prison à vie pour meurtre

par Lucien LATULIPPE

Trouvé coupable de meurtre au second degré par un jury au palais de justice de Sept-Iles, Pierre Potvin, âgé de 25 ans, de cette ville de la Côte-Nord, a été condamné au pénitencier à vie, mais avec possibilité d'être admissible à une libération conditionnelle après 15 ans de détention.

Le jury qui était composé de six hommes et de six femmes a délibéré environ cinq heures avant de rendre son verdict, hier matin. Le procès était présidé par le juge Jean Bienvenue. Le procureur de la couronne était Me Michel Parent. L'accusé était défendu par Me Allen Parvu.

Potvin était accusé d'avoir assassiné Mme Paulette Liversain, âgée de 49 ans, de Sept-Iles, le 22 avril. Un présumé complice, Benoît Deschênes, âgé de 19 ans, de Sept-Iles, a refusé de témoigner et il a été condamné à trois ans de pénitencier pour ce refus. Cette décision du juge Bienvenue a été placée en appel par Me Gabriel Depokamandy et la cour d'appel l'entendra le 24 octobre.

Accusée du même meurtre, Josée Thibault, âgée de 18 ans, de Sept-Iles, a témoigné et elle est en liberté en attendant son procès fixé au 7 novembre. Le procès de Deschênes doit avoir lieu le 14 novembre.

Originaire de France et veuve depuis un an, Mme Liversain demeurait au 785 boulevard Laure, à Sept-Iles. Elle a été trouvée sans vie dans son logis, vers 13h le 22 avril et sa mort remontait à la nuit précédente.

Battue à mort

L'autopsie a révélé que Mme Liversain avait reçu de nombreux coups par tout le corps, probablement des coups de pied et des coups de poing. Le médecin légiste a constaté des fractures aux côtes avec hémorragie interne.

Au cours du procès qui a duré huit jours, il a été établi que les trois accusés connaissaient la victime et que celle-ci les avait bien accueillis à leur arrivée. Le vol de bijoux était le mobile du crime. Pendant que Potvin s'occupait de Mme Liversain, les deux autres ont fouillé le logement sans trouver aucun bijou. Un appareil photographique et de la monnaie française ont été emportés. L'appareil a été récupéré par les policiers de Sept-Iles qui ont mené l'enquête.

Le procès s'est déroulé en présence d'un sténographe officiel, M. Gilles Letarte. Un premier procès avait débuté le 26 septembre et il avait dû être repris devant un nouveau jury, une semaine plus tard, lorsque l'enregistreuse automatique n'a pas joué son rôle au second jour du procès.

Voleurs pris sur le fait

Deux individus ont été pris en flagrant délit, hier matin, dans le magasin Provigo, situé au 435 ouest, rue Saint-Vallier. Alertés par le système d'alarme vers 4h40, les policiers de Québec ont cueilli les deux intrus qui avaient rempli de cigarettes sept sacs à rebuts. Le butin est estimé à \$2,000. Agés de 19 et 40 ans, les deux suspects étaient entrés dans l'établissement en brisant la vitre d'une fenêtre et, dès hier, ils ont été mis en accusation.

Saisie de drogue

(PC) — Neuf individus ont été appréhendés jeudi lors d'une saisie de drogue dans la région de Québec.

Les perquisitions ont permis de mettre la main sur 270 grammes de cocaïne, 1,600 comprimés de LSD et des quantités minimes de haschich et de marijuana.

Les suspects, originaires de Beauport, Val-Bélair et Baie-Comeau sont âgés entre 22 et 40 ans.

AUBAINES EATON CANADA

28% à 33% de rabais!

Dessous très demandés de fabricants canadiens renommés

Certains modèles en exclusivité chez Eaton

Faites votre choix et commandez aujourd'hui

Exclusivités Eaton. Lingerie en nylon satiné "Suavette" non électrostatique. Noir, cacao ou champagne.

1. 6.00 de rabais! Combinaison ornée de dentelle festonnée au corsage et à l'ourlet. Bretelles réglables. Env. 97 cm de longueur. Tailles 34 à 46. Prix courant Eaton **19.00**

12⁹⁹ ch.

2. 4.00 de rabais! Camisole garnie de dentelle. Bretelles réglables. Tailles 32 à 40. Prix courant Eaton **14.00**

9⁹⁹ ch.

Eaton Place Ste-Foy. Galeries Chagnon à Lévis. Galeries de la Capitale. Rayon 609. Venez ou téléphonez **653-9331**

3. 4.00 de rabais! Jupou assorti, élastique recouvert, dentelle à l'ourlet. Env. 61 cm de longueur. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

Prix courant Eaton **12.00**

7⁹⁹ ch.

Offres spéciales

Avec tout achat de produits "Je Reviens", obtenez un parfum de toilette en vaporisateur de 14 ml "Je Reviens".

Avec tout achat de produits "Paco Rabanne", obtenez une eau de toilette ainsi qu'un savon "Paco Rabanne", de format échantillon.

Avec tout achat de produits "Calendrier", obtenez une eau de toilette ainsi qu'un savon "Calendrier" de format échantillon.

Eaton Galeries Chagnon à Lévis seulement



4. Culotte en nylon super-extensible. Jambes élastiques, gousset de coton. Blanc, ton chair, rose ou bleu. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton **2.19**

4 pour 5⁹⁹

4A. Comme ci-dessus en taille forte. Prix courant Eaton **2.39**

3 pour 4.99

5. Culotte à taille basse en nylon super-extensible. Dentelle extensible, gousset de coton. Blanc, ton chair, rose ou bleu. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton **2.19**

4 pour 5⁹⁹

6. Bikini classique en nylon super-extensible avec gousset de coton. Blanc, ton chair, rose ou bleu. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton **1.49**

5 pour 4⁹⁹

7. Bikini de coupe française en nylon avec panneau de dentelle devant et gousset de coton. Blanc, rose, bleu, noir, rouge. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton **2.19**

4 pour 5⁹⁹

8. Bikini de nylon avec gousset de coton. Choix de teintes pastel et de motifs. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton **1.99**

3 pour 3⁹⁹

9. Culotte de coton à jambes élastiques et gousset double. Blanc ou ton chair. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton **2.19**

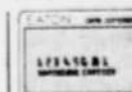
4 pour 5⁹⁹

LES BONS RABAIS EATON D'UN OcéAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 30



Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous



La carte AMERICAN EXPRESS sera acceptée dans les magasins Eaton lors d'achats en personne seulement.

EATON